

L'incroyable aventure du soldat José Antonio da Silva (1)

1. L'incident

1.1. La capture du témoin

Dans l'après-midi du samedi 3 mai 1969, José Antônio da Silva quittait l'habitation modeste qu'il occupe avec sa famille rua Emidio Germano, Vila Pompéia, Belo Horizonte, dans l'Etat du Minas Gerais, Brésil, après avoir déclaré qu'il partait à la pêche.

Outre son matériel, contenu dans un havresac, il emportait avec lui un équipement de camping, du linge de rechange, quelques conserves et une somme de 35.100 anciens cruzeiros (1).

On devait rester sans nouvelles de sa part jusqu'au samedi 10 mai suivant, vers 07 h 30, alors qu'il descendait en gare de Belo Horizonte d'un train en provenance de Pedro Novalasco (Etat de Espírito Santo), à plus de 360 km de là.

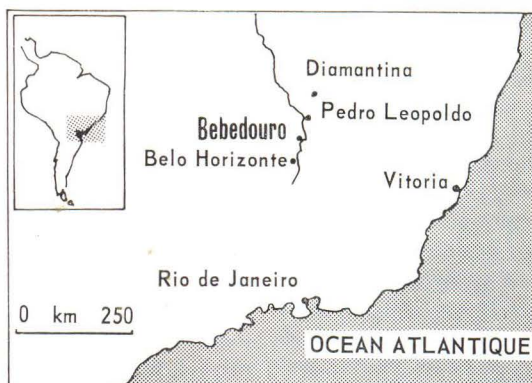
José Antônio da Silva était à ce moment sommairement vêtu, coiffé d'un bonnet confectionné au moyen d'un bas de femme, et portait un paquet sous le bras. C'est à cause de ce paquet que l'agent de sécurité de la station l'interpella, car les vols de fil de cuivre étaient fréquents le long de cette ligne.

« Chef, répondit le jeune homme, je n'ai pas mes papiers d'identité, car on me les a volés. Mais je suis soldat. »

Emmené dans la salle d'attente de la gare, où le contenu de son havresac fut examiné sans rien révéler d'anormal, il se fit connaître comme étant l'ordonnance du Major Célio Ferreira, commandant en second du bataillon de gendarmerie de la Police Militaire de l'Etat du Minas Gerais. Il commença ensuite un récit qui parut d'abord délirant aux employés présents; l'agent de sécurité multiplia en vain ses remarques et questions pour l'amener à se contredire; il n'y parvint pas. Il décida alors d'alerter un reporter de Radio Guarini, une station locale, et le récit du soldat fut enregistré. On lui permit finalement de regagner sa caserne, mais le Major Célio Ferreira, devant son état, jugea préférable de l'isoler pour 24 heures dans sa propre maison avant de le rendre à sa famille, ce qui fut fait dans la matinée du 11 mai.

Le même soir, les premiers enquêteurs du CICOANI (2) interrogeaient le soldat et recueillaient de sa bouche le récit qui va suivre.

Figure 1.



Ce 3 mai 1969, après qu'il eût quitté son domicile, José Antônio da Silva monta dans un autobus à la station routière de Belo Horizonte, en route pour Pedro Leopoldo. Il descendit en cours de route et se dirigea à pied vers un endroit nommé Bebedouro (anciennement la « Fazenda dos Ingleses »), le long du rio das Velhas. Vers minuit, il atteignit une petite lagune écartée qui lui parut propice pour y installer son campement; ceci fait, il se mit à pêcher, occupation qu'il reprit le lendemain, dès l'aube, sans succès.

Vers midi, après s'être restauré sommairement d'une boîte de sardines, il continua de chercher à capturer du poisson.

Vers 15 heures, alors qu'il jetait un coup d'œil sur les bosquets environnants, il aperçut vaguement des formes qui venaient dans sa direction, et entendit un bruit de voix.

Presqu'aussitôt, il remarqua un son qui ressemblait à un gémissement exhalé du fond de la poitrine, et une bouffée de feu l'atteignit aux jambes, provoquant sa chute sur les bords de la lagune.

« La bouffée ressemblait à du feu, mais ce n'en était pas, car ça n'a pas brûlé ma jambe », explique le témoin. C'était un faisceau de lumière verdâtre au centre, rougeâtre à l'extérieur, qui partait en s'épanouissant depuis son point d'origine, une silhouette partiellement dissimulée dans un taillis.

Les deux jambes engourdies, le soldat ne parvenait plus à se relever. Il se vit alors encadré

1. soit 250 francs belges.

2. Centro de Investigação Civil do Objetos Aéreos não Identificados, Caixa Postal nº 1675, Belo Horizonte (Minas Gerais), Brésil.

par deux petites silhouettes d'environ 1,20 m environnant les épaules et l'entraînant vers elles. Comprenant que tout cela n'était qu'un second éclair lumineux, José Antônio da Silva se précipita, en direction de la source, qui resta impassible. Il ne savait à sa hauteur, par rapport à eux.

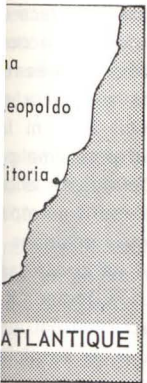
Le témoin suppose que l'objet sonnage qui avait fait l'objet de l'incident, dont chacun des deux témoins était pourvu, et qui ressemblait à un

1.2. Description

L'étrange trio et leur comportement sur le chemin dans les herbes hautes, l'une des petites cupules de la sorte de combinaison ayant l'aspect du matériel militaire, culées aux coudes et la partie supérieure portionnée au reste du corps, dans une sorte de harnais assez bas sur les épaules, et dis à l'arrière, avaient des formes anguleuses; ils étaient vus de front, et au niveau du cou, correspondant à la partie supérieure des yeux, à la place des yeux, et au niveau du menton, par une partie qui ressemblait à une tige sous l'aisselle droite, et qui semblait rejoindre une partie qui se trouvait accrochée dans le dos. Aucune partie du corps n'était apparente.

1.3. L'OVNI posé

Ils arrivèrent ainsi en milieu d'une sente, et se trouvèrent maintenant au travers d'une zone. Il s'agissait d'une zone cylindrique verticale au centre, fixées deux cupules à l'extrémité de ces cupules était d'



par deux petites silhouettes masquées, mesurant 1,20 m environ, qui le saisirent par les aisselles et l'entraînèrent sans difficultés apparentes en direction de fourrés marécageux. Comprenant que toute résistance serait vaine, et craignant ce qu'il pourrait advenir de lui si un second éclair lumineux l'atteignait à la tête, José Antônio da Silva se laissa tirer sur environ dix mètres, en direction d'une troisième silhouette qui resta impassible lorsque le petit groupe passait à sa hauteur, puis emboîta le pas derrière eux.

Le témoin suppose que c'est ce troisième personnage qui avait fait usage sur lui d'une arme dont chacun des deux autres était également pourvu, et qui ressemblait à un court tromblon.

1.2. Description des ravisseurs

L'étrange trio et leur capture poursuivirent leur chemin dans les herbes et les broussailles. Chacune des petites créatures était revêtue d'une sorte de combinaison brillante de couleur claire, ayant l'aspect du métal, avec des jointures articulées aux coudes et aux genoux; leur tête, proportionnée au reste du corps, était enfermée dans une sorte de heaume rigide, qui descendait assez bas sur les épaules. Ces masques, arrondis à l'arrière, avaient sur le devant des formes anguleuses; ils étaient aplatis à hauteur du front, et au niveau du nez paraissait une saillie correspondante triangulaire. Deux orifices circulaires, de 2 cm de diamètre environ, figuraient à la place des yeux. Dans le bas, à l'emplacement du menton, partait un tube fait d'une matière qui ressemblait à du plastique; passant sous l'aisselle droite des êtres, chaque tube allait rejoindre une petite boîte d'aspect métallique accrochée dans leur dos (figure 2).

Aucune partie du corps n'était à ce moment apparente.

1.3. L'OVNI posé au sol

Ils arrivèrent ainsi en vue d'un appareil posé au milieu d'une sente, et que le témoin apercevait maintenant au travers des fourrés.

Il s'agissait d'une construction constituée d'un cylindre vertical aux bases desquelles étaient fixées deux cupules lenticulaires; chacune de ces cupules était d'un diamètre supérieur à celui

Figure 2.

Selon le témoin, les êtres étaient revêtus d'une combinaison à l'aspect métallique, un masque muni d'un tube apparaissait à hauteur du menton; une des créatures tenait en main une sorte d'« arme » ressemblant à un court « tromblon ».



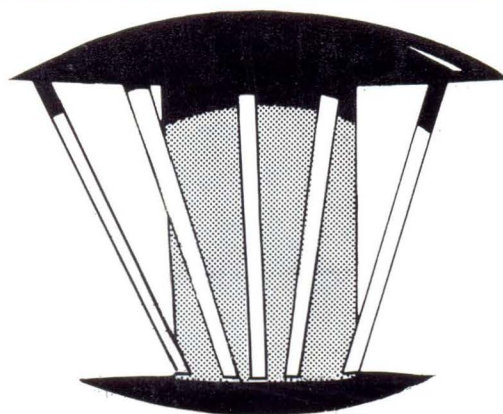
du cylindre, et celle du dessus était plus grande que celle sur laquelle reposait l'ensemble.

De cette cupule supérieure partaient, à intervalles réguliers, des barres rigides qui venaient s'emboîter obliquement dans la partie basse du cylindre, au niveau de la plate-forme sur laquelle celui-ci reposait (figure 3).

Les deux cupules étaient de couleur noire, le cylindre avait une coloration cendrée; elles mesuraient respectivement 2,5 m et 3 m de diamètre, la hauteur de l'engin étant de 2 m environ. Une porte rectangulaire d'approximativement 0,60 x 1,30 m se dessinait sur sa partie verticale. Aucun autre détail n'était apparent.

Introduit par la porte, le témoin se trouva à l'intérieur d'un compartiment cubique qui mesurait environ 2 m de côté et était éclairé par une lumière violente qu'il compare à celle émise par une lampe à vapeur de mercure, ce qui l'empêcha de bien distinguer l'équipement qui aurait pu éventuellement se trouver à l'intérieur du compartiment.

Figure 3.
L'objet tel que le décrit le soldat José Antônio da Silva : deux cupules lenticulaires réunies par un cylindre vertical et des barres rigides disposées en oblique; les deux cupules étaient noires et le cylindre plutôt cendré.



Il se sentit poussé et obligé de s'asseoir sur un siège cubique également, et deux de ses ravisseurs vinrent s'installer à ses côtés. On lui fixa alors sur la tête un casque identique à celui qui recouvrait celle des personnages qui durent, pour ce faire, lui pousser le crâne au travers d'une ouverture qui se trouvait à l'arrière. Le casque, trop étroit, ne tarda pas à le faire souffrir aux épaules, dans lesquelles ses arêtes pénétraient, ainsi qu'au bas de la nuque, gênant ses mouvements.

Il comportait également un tube qui disparaissait vers l'arrière, mais le témoin ne sait dire si ce tube fut connecté à une boîte située derrière lui, encadré qu'il était par les deux ufonautes, et la disposition de la cabine dont l'exiguïté l'empêchait pratiquement de bouger.

Ses pieds et ses hanches furent entravés au moyen de bandes d'une matière sèche et rugueuse, après quoi les deux êtres s'attachèrent de la même façon. Finalement, le troisième personnage prit place sur un banc individuel qui leur faisait face, et s'harnacha également. Après quoi, il actionna un petit levier qui dépassait du plancher sur sa gauche ce qui eut pour effet de faire naître un bourdonnement qui semblait provenir de la partie supérieure de l'engin qui s'ébranla, tandis que le prisonnier ressentait une sensation de décollement.

1.4. En vol dans l'espace

Peu de temps après, l'être assis face au témoin actionna un second levier, situé cette fois sur sa

droite et en hauteur, et José Antônio da Silva eut l'impression que l'appareil accélérât verticalement. Ces manœuvres effectuées, les trois créatures se mirent à discuter entre elles avec animation. Leur langage comportait une prédominance de sons « r » à la fin de nombreux mots. Ceux-ci avaient des consonances graves et gutturales; ils étaient prononcés « avec arrogance ».

Le voyage dura longtemps, et à mesure qu'ils semblaient gagner en altitude, le témoin éprouvait des difficultés croissantes à respirer en même temps qu'il ressentait de plus en plus sa situation inconfortable. La dureté du siège sur lequel il se trouvait attaché, ainsi que les bords tranchants du casque dont il avait été affublé le faisaient souffrir, ajoutant à son infortune; ses jambes étaient toutes engourdies en dessous de lui.

Après une période qui lui parut interminable, il constata que la lumière qui éclairait la cabine devenait de plus en plus forte, et qu'elle se mettait à pulser, ce qui l'obligea à fermer les yeux. Cette période dura, d'après lui, une heure environ, après quoi il fut capable d'ouvrir à nouveau les yeux, tandis que le voyage se poursuivait.

A un moment donné, l'appareil parut pivoter sur lui-même de 90°, ce qui l'aurait amené dans une position horizontale. Pour illustrer ce mouvement, le témoin se servit d'un verre qui représentait le cylindre central, et le mit en position couchée.

Au cours de cette manœuvre, les sièges s'adaptèrent d'eux-mêmes à la nouvelle situation par un mouvement de basculement. Plus tard eut lieu un nouveau renversement, l'appareil reprenant son orientation initiale, avec un pivotement corrélatif de la position des sièges. Un laps de temps assez conséquent devait encore s'écouler avant que l'appareil n'atterrisse « en un lieu non identifié ».

1.5. La base des ufonautes

Les petits hommes détachèrent leurs liens, puis ceux du prisonnier. Ils occultèrent les orifices du masque qui le recouvrait, si bien qu'il ne pouvait plus se servir à présent que du sens auditif, et se saisirent à nouveau de lui, l'entraînant

comme ils l'avaient fait auparavant. Les jambes de José Antônio da Silva furent insensibles, mais, après un essai, il aurait eu l'impression que les ravisseurs étaient en fait des humains, car ils avaient au travers de leur peau la même teinte que les autres bruns, de différentes nuances, de différentes voix ne parut au-dessus d'eux que des créatures féminines. Il sentit ensuite que les deux hommes, sans dossier, et par-dessus leur casque, recouvraient les orifices de leur visage. Il se trouvait à proximité d'un quadrangulaire, mais à une distance de 5 m de distance, sans scaphandre, sans air de visible satisfaction.

1.6. Les ufonautes

Il était un peu plus grand que les humains, mais il était capable de mesurer environ 1 m 50. Il portait un masque, ni vêtement, ni chaussures. José Antônio da Silva fut le leader du groupe, car il avait retiré leurs liens et leur permettait de converser avec eux. Les petits hommes avaient une pilosité abondante, leurs cheveux roussâtres étaient dans le dos, leur barbe longue et épaisse. Des sourcils larges, couvrant leur front; il avait les yeux étendus, la pupille plus grande que la normale, semblable à celle d'un chat. Les orbites étaient d'une teinte brune, la peau, les pupilles, les yeux ne clignaient pas. Il n'y remarqua pas

Le nez était long et fin, les humains; il avait une partie supérieure plus petite que

Antônio da Silva
célérait vertica-
lées, les trois
entre elles avec
ait une prédomi-
nombreux mots.
graves et guttu-
avec arrogance ».

à mesure qu'ils
le témoin éprou-
à respirer en
plus en plus sa
té du siège sur
si que les bords
rait été affublé le
on infortune; ses
s en dessous de

ut interminable, il
clairait la cabine
te, et qu'elle se
gea à fermer les
rès lui, une heure
le d'ouvrir à nou-
voyage se pour-

l parut pivoter sur
t amené dans une
ustrer ce mouve-
n verre qui repré-
le mit en position

les sièges s'adap-
nelle situation par
ent. Plus tard eut
l'appareil reprenant
n pivotement corré-
. Un laps de temps
ore s'écouler avant
un lieu non identi-

tes

ent leurs liens, puis
ultèrent les orifices
si bien qu'il ne pou-
que du sens auditif,
de lui, l'entraînant

comme ils l'avaient fait la première fois. Les
jambes de José Antônio da Silva étaient tou-
jours insensibles, mais il estime que s'il avait
essayé, il aurait été capable de marcher. Ses
ravisseurs étaient devenus silencieux; ils le ti-
raient au travers d'un espace où se faisaient en-
tendre d'autres bruits de voix semblables aux
leurs, de différentes tonalités. Aucune de ces
voix ne parut au témoin avoir pu provenir de
créatures féminines.

Il sentit ensuite qu'on l'installait sur un siège
sans dossier, et presque aussitôt, le bandeau qui
recouvrait les orifices de son masque fut arraché.
Il se trouvait à présent dans une grande pièce
quadrangulaire, mesurant de 10 à 15 m de côté;
immédiatement en face de lui, à un peu plus de
5 m de distance, se tenait un être de petite taille,
sans scaphandre, qui le contemplait avec un
air de visible satisfaction.

1.6. Les ufonautes démasqués

Il était un peu plus grand que les autres, et pou-
vait mesurer environ 1,25 m; il ne portait ni
masque, ni vêtement métallique protecteur; José
Antônio da Silva assumait qu'il devait être le
leader du groupe, car ses deux gardes, après
avoir retiré leurs propres masques entreprirent
de converser avec lui de manière volubile.

Les petits hommes étaient tous pourvus d'une
pilosité abondante. Leur chef portait de longs
cheveux roussâtres et ondulés qui lui retom-
baient dans le dos jusqu'au bas de reins; une
barbe longue et épaisse atteignait son abdomen.
Des sourcils largement implantés, épais de deux
doigts, couvraient la quasi totalité du haut de
son front; il avait une peau claire, très pâle, et
ses yeux étaient ronds, d'une grandeur supé-
rieure à la normale; leurs iris étaient d'un vert
semblable à celui de la feuille qui commence à
faner. Les orbites étaient profondes, la scléroti-
que d'une teinte plus sombre que celle de la
peau; les pupilles apparaissaient sombres. Ces
yeux ne clignaient presque jamais, et le témoin
n'y remarqua pas de cils.

Le nez était long et pointu, plus accusé que chez
les humains; les oreilles bien proportionnées,
avec une partie inférieure semblable aux nôtres,
une partie supérieure plus arrondie. La bouche,
plus petite que celle des humains, ressemblait à

celle d'un poisson, et tandis que les êtres dis-
coursaient entre eux, à aucun moment le témoin
ne put distinguer s'ils avaient des dents.

L'ufonaute, entouré par les trois êtres responsa-
bles de la capture, paraissait très réjoui, et ses
mains faisaient de nombreux gestes tandis qu'il
parlait; d'autres petits hommes entrèrent dans
la salle, par une ouverture que le soldat suppose
avoir été située derrière lui, et s'assemblèrent
autour du chef jusqu'à former un aéropage de
dix ou douze individus. Le prisonnier, dont la
vision restait gênée par le casque dont il était
toujours recouvert, se trouvait assis sur un
siège plutôt bas, et ne pouvait apercevoir, dans
cette position, le plafond de la salle.

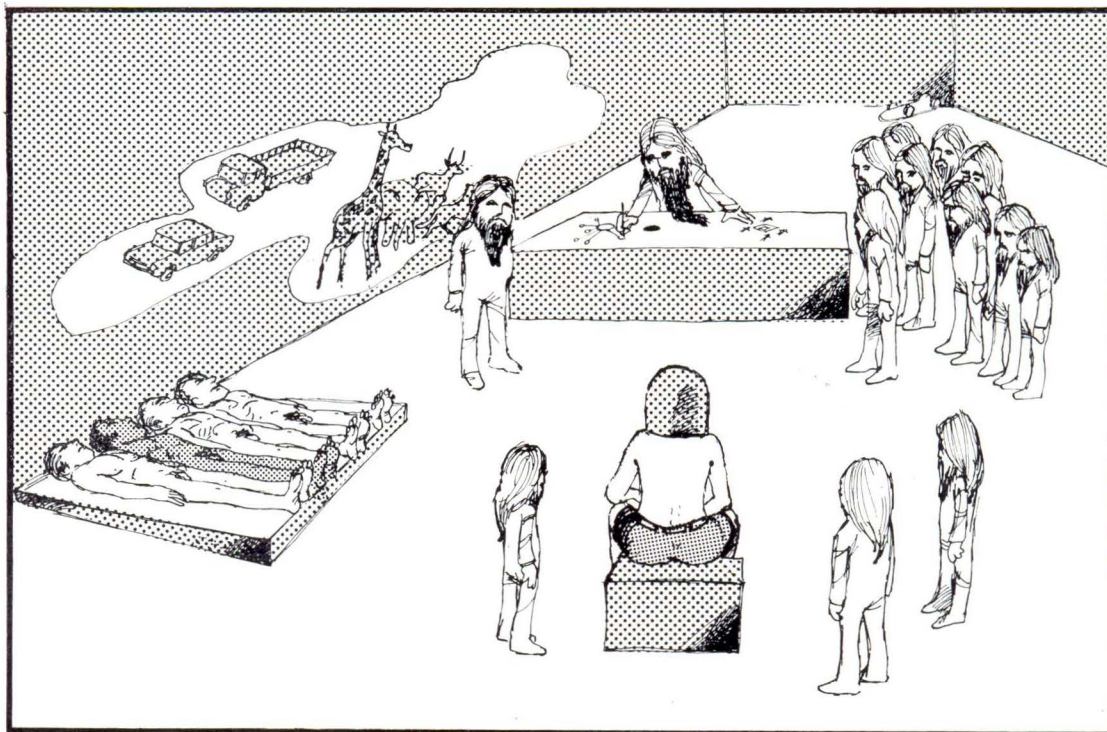
1.7. La salle

Il fut surpris et terrifié lorsqu'il aperçut, à quel-
ques mètres de lui, sur sa gauche, le long de la
paroi latérale, une sorte de table basse rectan-
gulaire, apparemment en pierre, sur laquelle
quatre corps d'aspect humain se trouvaient allon-
gés côte à côte. Ils étaient placés sur le dos,
inertes et dénudés, et ne portaient pas de mas-
ques. Le plus proche était d'un noir « vraiment
nègre », le suivant d'une pigmentation brun-
clair; ces deux-là étaient robustement charpen-
tés. Les deux derniers corps étaient à la fois plus
clairs et plus minces. L'un d'entre eux était celui
d'un être blond « ressemblant à un étranger ».
Aucun de ces corps ne présentait la moindre
blessure apparente, « à moins que ce fut dans
leur dos, ce que je n'aurais pu voir ». Les petits
hommes ne prêtaient aucune attention aux ca-
davres. « Peut-être ne purent-ils pas supporter
l'expérience, ou peut-être ont-ils enlevé leur mas-
que », estime José Antônio (figure 4).

Les murs, comme le sol de la salle, semblaient
être faits de pierre également, d'une teinte gris
uniforme, sans traces de maçonnerie. Un éclai-
rage violent, pareil à celui qui régnait dans l'en-
gin qui avait emmené le captif, illuminait ces
lieux, sans qu'on puisse en distinguer la source
exacte. Il n'y avait ni fenêtres, ni aucune ouver-
ture quelconque. A côté de la table où repo-
saient les quatre corps humains, et plus éloi-
gnés de lui, il pouvait apercevoir, dessinées à
même la paroi, des représentations colorées de
diverses choses de la terre : des animaux tels
le jaguar et le singe, l'éléphant, la girafe; des

Figure 4.

La « salle » où fut conduit le témoin. Ce dernier rapporte y avoir vu comme des cadavres humains à sa gauche, juste devant un mur où étaient représentés des animaux et des véhicules terrestres; devant lui, d'étranges êtres à la pilosité abondante, petits de taille, s'entretenaient dans une langue gutturale.



maisons et une petite ville, des arbres, une forêt, la mer. Egalement des véhicules, tel un gros camion FNM Alfa Roméo, un avion bimoteur à hélices, une automobile.

Le pan de mur qui lui faisait face, ainsi que celui situé à sa droite, ne comportait aucune décoration. Par contre, dans le coin le plus éloigné, à droite, se trouvait posé un étrange appareil que le témoin compare à une voiture de course : c'était une construction cylindrique de 2 m de long sur 0,80 m de haut, ne possédant aucune ouverture apparente. Sur chacun des côtés, aux endroits qui correspondraient aux emplacements des roues d'une automobile, apparaissaient des protubérances qui faisaient saillie sans atteindre le sol, faisant penser à des turbines.

En face de lui se trouvait un petit siège cubique, sans pieds, sur lequel le chef s'asseyait de temps à autre. A droite de ce siège, presque au niveau du sol, se trouvait une seconde tablette, de plusieurs mètres de long, dont la surface était blanche. Elle fut utilisée comme une ardoise par le chef au cours des croquis qu'il fit à José Antônio da Silva.

1.8. Prélèvement sur ses biens et de sa carte d'identité

Le prisonnier fut très surpris de constater qu'un des ufonautes avait avec lui le havresac dans lequel se trouvaient rangées ses affaires. Au moment de son enlèvement, ce havresac était ouvert, et les objets éparpillés tout autour. Le témoin suppose que le troisième de ses ravisseurs, celui qui était resté en arrière, était retourné à son campement pour les rassembler. Un par un, les objets furent sortis du paquet, et examinés avec attention. Les petits êtres se passaient de la main à la main ses couteaux, collections d'hameçons, boîtes d'allumettes et de conserves, son linge de rechange. De chacun des objets pour lesquels il existait un double, les ufonautes firent un prélèvement. Ils gardèrent ainsi un exemplaire de chaque type d'hameçon, un des trois couteaux, une boîte d'allumettes, une pièce de linge, et un billet de 100 cruzeiros. Les objets qui n'avaient pas de double, tels qu'une boîte de sardines par exemple, furent soigneusement remis dans la toile qui fut ensuite roulée et emballée. C'est en cette

occasion que le soldat fut interrogé sur sa nationalité : elle avait été écrite sur une des poches, circula de main en main et lui rendit plus. José Antônio da Silva, qui avait fait cette carte fit comprendre qu'il était un soldat.

1.9. Démonstration

Car aussitôt après, le témoin vit une arme toute semblable à celle qu'il avait vue lors de la capture des parois. Il en fut très impressionné. Chacun des ufonautes prit une arme de ce genre; elles différaient par leurs dimensions. Une sorte de crosse et le canon émettait un rayon lumineux à l'arrière.

1.10. Tentatives d'absorption

L'un des ufonautes prit un petit objet noir et l'utilisa dans la suite. Le témoin vit devant lui, l'ufonaute Interpellant le prisonnier, celui-ci culer accompagné de deux autres. Il compréhensible reprises, il désigna le bas, puis le haut, semblant attendre. Après plusieurs essais, il dit que le geste signifiait votre pays; cela signifiait la pièce, le lieu où il vivait. Voyant l'inanité de ces gestes, il commença à dessiner sur la tablette. Le premier croquis qu'il fit fut crut être une carabine ou une houe armée. Du geste, le chef lui indiqua qu'il était correct, puis José Antônio da Silva. Le captif en dé

3. Remarquer que les désignations et



occasion que le soldat perdit sa carte d'identité : elle avait été trouvée dans l'une de ses poches, circula de main en main, et on ne la lui rendit plus.

José Antônio da Silva pense que l'examen de cette carte fit comprendre aux petits hommes qu'il était un soldat.

1.9. Démonstration d'armes

Car aussitôt après, l'un des êtres pointa une arme toute semblable à celle qui avait été utilisée lors de la capture dans la direction d'une des parois. Il en sortit un éclair lumineux qui décolora la matière à l'endroit de l'impact.

Chacun des ufonautes possédait une arme de ce genre; elles différaient entre elles par leurs dimensions. Une sorte de gachette, placée entre la crosse et le canon sur le dessus, faisait jaillir un rayon lumineux lorsqu'on l'actionnait vers l'arrière.

1.10. Tentatives de communication et absorption forcée

L'un des ufonautes remit ensuite au chef un petit objet noir et cylindrique que ce dernier utilisa dans la suite comme il l'aurait fait d'un crayon pour griffonner sur la tablette qui se trouvait devant lui, l'utilisant comme une ardoise.

Interpellant le prisonnier, le chef se mit à gesticuler accompagnant ses mouvements de son incompréhensible langage guttural. A plusieurs reprises, il désigna le soldat, puis le haut, puis le bas, puis le petit groupe de ses compagnons, semblant attendre une réponse du captif.

Après plusieurs essais, ce dernier crut comprendre que le geste désignant le bas voulait dire : votre pays; celui dirigé vers le haut : cette pièce, le lieu où nous nous trouvons (3).

Voyant l'inanité de ses efforts, le chef se mit à dessiner sur la table qui était devant lui : son premier croquis représentait ce que le témoin crut être une caserne, autour de laquelle des silhouettes armées pouvaient figurer des soldats. Du geste, le chef désigna les armes sur le croquis, puis José Antônio, puis le bas, puis le haut. Le captif en déduisit qu'il était désireux que lui,

José Antônio da Silva, procure aux petits hommes quelques-unes des armes que nous utilisons sur la terre. Il secoua la tête de gauche à droite en signe de refus, et comme le chef réitérait ses demandes avec une insistance croissante, il commença à perdre tout espoir de retourner vivant chez lui (4).

L'un des petits êtres s'approcha alors du captif. Il tenait entre ses doigts courts et épais un récipient cubique d'une matière pareille à celle des parois, et qui paraissait lourd. La base supérieure du cube était creusée en forme de pyramide renversée. Ce récipient biscornu était rempli d'un liquide vert foncé, que le captif fut invité à absorber, tandis qu'un des êtres lui soulevait la partie inférieure de son masque, non sans brutalité. José Antônio da Silva voulut se débattre, mais il changea d'avis lorsqu'il vit un des êtres boire lui-même une partie du contenu du cube. Alors il accepta également d'y goûter. Le liquide avait la consistance de l'eau, et un goût amer.

Il dut sans doute le réconforter, car il ressentit aussitôt un regain de vitalité. Il pense aussi qu'il commença alors à comprendre de mieux en mieux ce que le chef désirait qu'il fasse.

1.11. La proposition du chef; arrachement du rosaire

Parmi tous les aspects qui furent abordés au cours de ces tentatives de communication, il ne fait aucun doute pour le témoin que le chef désirait qu'il les aide à réaliser certaines intentions que lui et les siens nourrissent à l'égard de la race humaine.

Utilisant le gros crayon sur l'ardoise horizontale, le chef dessina posément deux cercles côte à côte; il noircit l'un d'eux complètement. Il désigna chaque cercle, puis José Antônio, puis le bas ce que le captif finit par interpréter comme désignant la succession des jours et des nuits sur la terre. Lorsqu'il fut arrivé à cette conclusion, il hocha affirmativement la tête, et le chef continua ses dessins.

Il traça alors un grand nombre de petits cercles dont l'intérieur était blanc, et les relia par des

4. Il semble que cette « conversation » fut accompagnée d'autres exigences, que le témoin aurait refusé de communiquer aux enquêteurs (suivant le rapport original du CICOANI).

3. Remarquer que, dans cette interprétation, l'ordre des désignations est inversé.

traits à l'un des deux premiers cercles, celui dont l'intérieur était blanc également. Par gestes, il invita alors le prisonnier à compter tous les petits cercles qu'il avait dessinés; comme ils étaient vraiment très nombreux, le soldat en perdit vite le compte : arrivé aux environs de 300, il pense qu'il devait en rester une soixantaine, ce qui correspondrait à une de nos années terrestres (5). Lorsque le chef fut assuré qu'il avait compris, il dessina sur la table neuf autres rassemblements de petits cercles, qu'il circonscrit chaque fois par un cercle plus grand avant de les relier au premier grand cercle, celui qui était blanc.

Le soldat en déduisit qu'on voulait lui désigner de la sorte une période représentant dix de nos années.

Alors, trois des grands cercles furent séparés des sept autres par un trait; le chef désigna le groupe des trois cercles, puis José Antônio, puis le bas; ensuite il désigna à nouveau le captif, puis le haut, puis l'ensemble de sept autres cercles. Ce que le témoin interpréta comme suit : « Il me propose de continuer à vivre sur la terre pendant trois ans au cours desquels je collecterai des informations pour eux. Ensuite, il m'enverra chercher pour vivre sur leur planète pendant sept ans. Après quoi, ils débarqueront sur la terre, et je leur servirai de guide. »

En réponse à cette offre, il secoua négativement la tête, indiquant par là son refus. Arrivé à ce point de son interrogatoire, il égrénait un rosaire qu'il portait autour de la taille, et dont on ne l'avait pas encore délesté, et priait à haute voix. Alors qu'il atteignait la quatrième dizaine de la première partie des grains, le leader des homoncles manifesta une vive irritation et s'avançant vers lui, arracha le chapelet qui lui ceignait la taille. L'un des grains roula sur le sol, où il fut ramassé par l'un des ufonautes et passé de main en main. Il en fut fait de même avec le crucifix, au milieu d'une curiosité pleine d'agitation.

1.12. Apparition d'un Ange (6)

Subitement, alors que les homoncles semblaient engagés dans une longue discussion qu'ils menaient entre eux sans plus s'occuper du captif, ce dernier eut la vision que voici :

Il vit surgir, comme du néant, et presque en face de lui, une silhouette humaine qui resta là immobile, dans une attitude à la fois ferme et amicale; sans le quitter des yeux, elle se mit à lui parler en bon et excellent portugais, tandis que les petits hommes poursuivaient leur discussion, comme si cette présence n'était pas perçue d'eux. Voici la description que le témoin donne de cette vision :

Il s'agissait indubitablement d'un homme, mesurant 1,70 m environ, mince, avec une barbe longue et des cheveux lisses et blonds qui lui tombaient sur les épaules. Son teint était rose et clair, ses yeux calmes et sereins. Une robe foncée tombait jusqu'à ses pieds, qui n'étaient pas chaussés. Ce vêtement avait de longues manches, le col était retourné et une large corde blanche, formant ceinture, lui ceignait la taille, terminée par un nœud à chacune des extrémités. L'ensemble de cette tenue faisait penser à la soutane d'un moine.

José Antônio, qui était resté jusqu'à ce moment angoissé et plein de désespoir, se sentit brusquement soulagé par cette présence qu'il identifia comme « celle de quelqu'un de bon, une personne de chez nous ».

De nouvelles révélations lui furent faites à ce moment, mais n'ont pas été communiquées aux enquêteurs. Lorsque ceux-ci voulurent savoir si le témoin prétendait avoir eu une vision christique, José Antônio répliqua vivement qu'il n'en n'était rien. Lorsqu'ils insistèrent en demandant s'il pourrait s'agir d'un Saint, il « sourit mystérieusement et parla d'autre chose ». « Je dois recevoir de nouvelles instructions », a-t-il déclaré ultérieurement. « Ceci n'aura pas lieu avant deux ou trois ans peut-être » (7).

5. Et indiquerait accessoirement, si l'on suit cette interprétation, que les prétendus extraterrestres se servent des mêmes unités de mesure du temps que nous, ainsi que de la numération décimale.

6. Encore que ce terme ne figure pas, tel quel, dans ce passage très scabreux du rapport de la CICOANI, c'est celui que nous choisissons comme étant aussi valable que ceux d'« entité », « être bienveillant » ou simplement « apparition »; ne pas oublier l'état d'esprit religieux du témoin (le port du rosaire l'atteste) et ses propres réserves quant à la nature de l'« apparition » (voir plus loin dans le texte). La morale judéo-chrétienne qualifie d'« Anges » ou « Archanges » de tels êtres.

7. Ce qui nous conduit à l'année 1972. Est-il besoin de signaler que nous nous trouvons ici en pleine ambiance « contactée » ? Il serait intéressant de savoir ce que le témoin est devenu depuis ces événements allégués.

1.13. Retour s

La vision dispar apparue, laissant ses geôliers, qu tés.

Alors le chef s n'avaient à aucu côtés du captif obstrua à nouve recouvrait la têt De la même faç saisi par les ais l'appareil qui l fut retiré.

Et ce fut le lon mes gardes-cor nœuvres de ba pareil, la même sation de la lur Après un laps premier voyage choc, et en dé après quoi, on qui l'entravaient une sorte de c la fatigue et à il se trouvait, e nait sur le sol Il estime être dans cet état, ressentir la fra premières lueu Tandis qu'il re le bruit d'un duquel il se tr A ses côtés, gourde qu'il avec avidité. demi d'eau, c encore compl son matériel c tits poissons c Dans le solei pour constate était complète près d'une ravin.

Claudiquant — lui faisait mal rassembla ses

resqu'en face
resta là im-
ferme et ami-
se mit à lui
is, tandis que
ur discussion,
pas perçue
témoin donne

homme, me-
ec une barbe
blonds qui lui
eint était rose
eins. Une robe
s, qui n'étaient
ait de longues
une large corde
ignait la taille,
des extrémités.
ut penser à la

qu'à ce moment
se sentit brus-
ence qu'il iden-
in de bon, une

ent faites à ce
mmuniquées aux
ulurent savoir si
ne vision christi-
ement qu'il n'en
t en demandant
« sourit mysté-
se ». « Je dois
s », a-t-il déclaré
s lieu avant deux

1.13. Retour sur la terre

La vision disparut aussi subitement qu'elle était apparue, laissant José Antônio en présence de ses geôliers, qui paraissaient de plus en plus agités.

Alors le chef s'approcha des deux gardes qui n'avaient à aucun moment quitté leur station aux côtés du captif, et à l'aide d'un bandeau, il obstrua à nouveau les orifices du casque qui lui recouvrait la tête.

De la même façon qu'il avait été emmené, il fut saisi par les aisselles, et ramené à l'intérieur de l'appareil qui l'avait amené, où le bandeau lui fut retiré.

Et ce fut le long voyage du retour, avec les mêmes gardes-corps qu'à l'aller, les mêmes manœuvres de basculement des sièges et de l'appareil, la même phase d'accélération et de pulsation de la lumière qui éclairait la cabine.

Après un laps de temps identique à celui du premier voyage, José Antônio ressentit un léger choc, et en déduisit que l'engin venait d'atterrir; après quoi, on lui ôta son casque et les liens qui l'entravaient. Il sombra à ce moment dans une sorte de demi-conscience, due semble-t-il à la fatigue et à l'épuisement nerveux dans lequel il se trouvait, et perçut vaguement qu'on le traînait sur le sol dans l'obscurité.

Il estime être resté un peu plus d'une heure dans cet état, au terme duquel il commença à ressentir la fraîcheur de la fin de la nuit, et les premières lueurs de l'aube.

Tandis qu'il revenait à lui peu à peu, il perçut le bruit d'un ruisseau tout proche en direction duquel il se traîna, mû par une soif intense.

A ses côtés, il retrouva son havresac et sa gourde qu'il remplit d'eau et se mit à boire avec avidité. Il pense avoir ingurgité 1 litre et demi d'eau, ce après quoi sa soif n'était pas encore complètement éteinte. Il sortit alors son matériel de pêche, et attrapa quelques petits poissons qu'il mangea.

Dans le soleil levant, il inspecta les alentours pour constater que le lieu où il se trouvait lui était complètement inconnu. Il avait été laissé près d'une petite carrière, à proximité d'un ravin.

Claudiquant — sa jambe droite était gonflée et lui faisait mal — épuisé, misérable et hirsute, il rassembla ses affaires et se mit en route au ha-

sard. Il parvint ainsi bientôt en vue d'une route asphaltée où il rencontra un piéton. Comme il s'enquérissait de l'endroit où il se trouvait, il lui fut répondu que cet endroit était éloigné de 32 km de Vitoria, la capitale de l'Etat de Espirito Santo, et que cette route conduisait dans la direction du Minas Gerais. Il demanda alors quel jour on était, et le passant étonné lui répondit que ce jour était celui du 9 mai.

Ces nouvelles ajoutèrent à la confusion du soldat : absent au service depuis quatre jours et demi, vêtu de haillons et sans papiers d'identité, il craignait d'être interpellé par la police qui aurait certainement refusé d'ajouter foi à ses explications et l'aurait embarqué. Il résolut alors de se frayer un chemin à travers bois en direction du Minas Gerais. Il dit avoir été hêlé à plusieurs reprises par des automobilistes qui l'apercevaient de loin et s'arrêtaient pour lui proposer assistance, mais à chaque fois, la prudence l'incita à refuser de monter. Lorsqu'on l'interrogeait sur les raisons de son état et de sa marche, il répondait qu'ils découlaient de l'« accomplissement d'un vœu ».

Poursuivant sa route, il rencontra un groupe d'enfants, auprès desquels il s'enquit d'un raccourci qui lui aurait permis de rejoindre la gare la plus proche; après l'avoir renseigné, et sans doute à cause de son aspect pouilleux, les enfants se moquèrent de lui et l'accablèrent de pierres.

Il suivit la voie ferrée et finit par arriver à la petite station de Colatina, où il se renseigna sur l'heure du prochain train en direction de Belo Horizonte. Le délai d'attente étant assez long, il resta dans la gare pour se reposer et bavarder amicalement avec l'agent des chemins de fer qui gardait la station. Cet homme l'invita chez lui, lui offrant de s'y rafraîchir et de s'y restaurer; là, José Antônio fit la connaissance de l'épouse et des enfants de l'agent, ainsi que celle d'un colon qui demeurait à proximité et lui proposa de l'embaucher. Au moment de quitter les lieux, José Antônio remit l'un de ses couteaux à son hôte improvisé, en remerciement de la sympathie qui lui avait été manifestée. Arrivé à la gare, il offrit aussi de payer son billet à un jeune garçon démuné.

Le lendemain, à 7 h 25, il débarquait en gare de Belo Horizonte, où il fut interpellé par M. Ge-

Nos enquêtes

Une voiture accompagnée par un OVNI

raldo Lopez da Silva (8), un employé de la sécurité du service ferroviaire, comme il est annoncé au début du présent récit.

Dans le prochain numéro, nous examinerons les informations complémentaires qui accompagnent cette enquête, et livrerons les commentaires qu'elle a suscité de la part d'ufologues chevronnés. J'exposerai ensuite mes propres réflexions sur ce cas, et en évaluerai l'impact, en guise de conclusion.

Un troisième article sera consacré à l'exposé rapide d'autres cas peut-être tout aussi importants, mais moins bien documentés, de la région à la même époque, et des rapprochements qui peuvent être faits avec celui de Bebedouro. Mes remerciements vont à notre collaborateur M. Claude Bourtembourg dont les patients travaux de traduction, le contact permanent avec les groupements qui ont réalisé ces enquêtes, et les avis critiques et pertinents, ont permis la mise en page du présent dossier.

(à suivre)

Franck Boitte.

8. En Amérique du Sud le patronyme da Silva est aussi courant que celui de Dupont en Europe francophone.

EXPOVNI

Dans la première quinzaine de janvier dernier, s'est tenue au Manhattan Center, à Bruxelles, une exposition intitulée « Expovni » qui présentait divers documents sur le phénomène OVNI, la parapsychologie et autres problèmes « insolites ».

Nous tenons à préciser qu'à aucun moment la SOBEPS n'a participé à l'élaboration de cette exposition. Celle-ci fut entièrement conçue et réalisée par le groupement OURANOS.

Avant d'aborder cette observation revenons pour un bref instant à l'article publié dans le numéro précédent. Pour faire suite aux événements qui s'étaient passés dans le bois de Silly le jeudi 5 septembre 1974, cette rubrique devait présenter la série d'observations qui eut lieu cinq jours plus tard en Belgique. Mais entretemps nous avons encore récolté des informations sur cette soirée exceptionnelle qui se caractérise par un ensemble de témoignages qui devraient maintenant nous permettre d'établir une suite chronologique fixant le déroulement de la majeure partie des différentes observations recueillies jusqu'à présent. Ces derniers renseignements obtenus tout récemment doivent encore faire l'objet d'une enquête ce qui nous oblige à retarder la diffusion de ce dossier que nous voudrions le plus complet et le plus précis possible.

Si d'aucuns regrettent parfois que cette rubrique ne donne pas un écho plus immédiat de l'actualité, on peut par contre craindre qu'une publication trop hâtive risque d'être partielle, voire superficielle, aussi préférons-nous adopter une méthode de travail qui tente d'être plus stricte dans le but de rassembler l'ensemble des informations qui entourent un témoignage.

A Tirlemont

Dans la soirée du dimanche 29 octobre 1972, Mme Garin, en compagnie de son mari, revenait d'une visite familiale et regagnait son domicile en voiture. Bien que le vent fut assez fort, le ciel était sans nuages et entièrement constellé. Le couple venait de dépasser Beauvechain et roulait sur une petite route en direction de Tirlemont quand les automobilistes eurent l'attention attirée par deux points lumineux rouges situés à 3 ou 4° d'élévation et qui paraissaient suivre une trajectoire rectiligne parallèle à celle de la voiture. Chaque point, plus gros qu'un feu arrière d'un avion de ligne mais plus petit que la pleine lune, clignotait constamment sans être éblouissant. Durant la traversée des quartiers périphériques au sud de Tirlemont, les deux points lumineux qui accompagnaient la voiture déjà plus un bon quart d'heure, augmentèrent tellement le volume qu'en arrivant à hauteur du chantier de l'autoroute contournant la ville, le conducteur décida de s'arrêter pour mieux observer le phénomène. Il parqua le véhicule dans un nouveau quartier où quelques maisons et im-

meubles à appartem
L'endroit était relat
dans le lointain on
de la grande raffine
nuit.

Il était environ 23
mobile les témoins
feux rouges appare
bre gris métallisé e
tement immobile da
d'un immeuble à a
témoins il pouvait s
à une dizaine de m
forme du bâtiment
C'était une masse
semblant à une so
sieurs mètres de lo
l'autre bout d'un ail
mité un feu rouge c
ci on distinguait un
une second feu rou
compte par le cro
hormis l'empennag
arrière de l'engin n
sion. A ce moment
et durant une dizai
à loisir contempler
le flanc de celui-ci,
rangées de fenêtr
nettement, elles é
jaune comparable à
Puis l'objet se m
direction de Bruxel
sans aucune variat
ou émission de fur
çurent un léger si
assourdi d'un mote
En s'éloignant il
quatre ou cinq fl
illumina le bas de
dans la nuit.

Très intrigués par
témoins remontère
démarras sans auc
leur domicile. Auc
taté, seule Mme G
effrayée au cours
encore que ce co
ment sur base de
car son mari qui
au dire de son ép

ée par

revenons pour dans le numéro événements qui e Silly le jeudi devait présenter cinq jours plus nous avons en ur cette soirée par un ensemble maintenant nous onologique fixant e des différentes résent. Ces der- t récemment doi- quête ce qui nous e ce dossier que et le plus précis

ue cette rubrique diat de l'actualité, u'une publication voire superficiel- une méthode de te dans le but de nations qui entou-

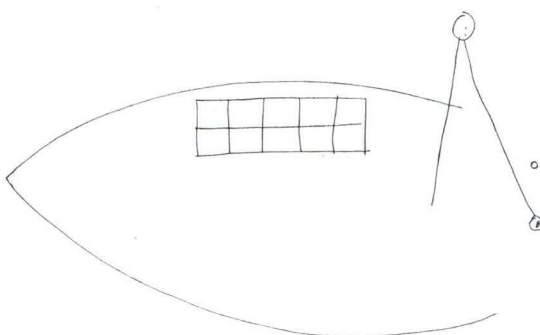
29 octobre 1972, son mari, revenait nait son domicile assez fort, le ciel constellé. Le cou- chain et roulait sur e Tirlemont quand ention attirée par és à 3 ou 4° d'élé- re une trajectoire la voiture. Chaque ère d'un avion de ine lune, clignotait uissant. Durant la ériques au sud de eux qui accompa- bon quart d'heure, me qu'en arrivant à ute contournant la s'arrêter pour mieux ua le véhicule dans ues maisons et im-

meubles à appartements venaient d'être construits. L'endroit était relativement désert et mal éclairé, dans le lointain on pouvait apercevoir les lumières de la grande raffinerie sucrière en activité jour et nuit.

Il était environ 23 h 20 et en sortant de l'automobile les témoins constatèrent alors que les deux feux rouges appartenaient en fait à un objet sombre gris métallisé en forme d'obus qui était parfaitement immobile dans le ciel nocturne au-dessus d'un immeuble à appartements. Par rapport aux témoins il pouvait se situer à 70 ou 80° d'élévation, à une dizaine de mètres plus haut que la plate-forme du bâtiment et environ 20 m en retrait. C'était une masse apparemment métallique ressemblant à une sorte de grosse torpille de plusieurs mètres de long, pointue à l'avant et munie à l'autre bout d'un aileron vertical ayant à son extrémité un feu rouge clignotant. En dessous de celui-ci on distinguait un feu blanc et plus bas encore une second feu rouge. Comme on peut s'en rendre compte par le croquis réalisé par Mme Garin, hormis l'empennage et les trois feux, la partie arrière de l'engin n'a pas été détaillée avec précision. A ce moment aucun bruit n'était perceptible et durant une dizaine de minutes le couple put tout à loisir contempler l'étonnant vaisseau aérien. Sur le flanc de celui-ci, dans la moitié supérieure, deux rangées de fenêtres carrées se détachaient très nettement, elles étaient éclairées d'une lumière jaune comparable à un éclairage à incandescence. Puis l'objet se mit en route très lentement en direction de Bruxelles (plus ou moins vers l'ouest) sans aucune variation de luminosité, sans traînée ou émission de fumée. Cette fois les témoins percurent un léger sifflement rappelant le bruit très assourdi d'un moteur électrique de moulin à café. En s'éloignant il émit tout à coup une série de quatre ou cinq flashes de couleur argentée qui illumina le bas de l'objet après quoi il disparut dans la nuit.

Très intrigués par cette singulière observation, les témoins remontèrent ensuite dans l'automobile qui démarra sans aucune difficulté et ils regagnèrent leur domicile. Aucun effet secondaire n'a été constaté, seule Mme Garin avoua avoir été quelque peu effrayée au cours de cette rencontre. Signalons encore que ce compte rendu a été rédigé uniquement sur base des déclarations de cette dernière car son mari qui est militaire de carrière refusa, au dire de son épouse, de rencontrer un enquêteur

De la main du témoin, croquis de l'objet observé à Tirlemont.



étant donné sa profession (?).

Depuis le début de l'observation, quand le couple aperçut pour la première fois les deux points rouges dans le ciel jusqu'à la disparition de l'objet lorsque les témoins purent mieux l'observer en s'arrêtant à Tirlemont, près d'une demi-heure s'était écoulée. (I.C. 2, I.E. 3).

Le même jour à Ghlin

Au cours de la matinée de ce dimanche une autre observation assez brève eut lieu à quelques kilomètres au nord-ouest de Mons. (1) Une habitante de Ghlin, Mlle Françoise Hélin, était assise face à la fenêtre de sa chambre quand vers 10 h 40 elle aperçut soudainement un disque surmonté d'une coupole qui se déplaçait lentement selon une trajectoire rectiligne du nord-est au sud-ouest à environ 500 m de là. L'objet semblait solide et avait des contours bien nets. Le disque ainsi que la coupole étaient de couleur gris métallisé, il se déplaçait en position horizontale à une allure nettement inférieure à celle d'un avion. L'étudiante appela sa sœur qui arriva trop tard car l'objet fut rapidement caché en sortant du champ de vision du témoin. Cette apparition n'avait duré que cinq ou six secondes. Françoise Hélin déclara qu'il était impossible de confondre l'objet avec un avion, la forme étant nettement différente; la visibilité était excellente ce matin-là, le ciel était bien dégagé et très ensoleillé. (2)

1. Un entrefilet rapporte ce témoignage dans la presse locale peu après l'événement.

2. Deux heures plus tard, en compagnie de sa sœur, elle crut revoir le même objet mais cette fois l'altitude était beaucoup plus grande et les observatrices devaient être considérablement gênées par le soleil qui leur faisait face.

Le dossier photo d'inforespace

Tulsa, Oklahoma, 2 août 1965

Commentaires

Bien que ces observations eurent lieu le même jour, rien ne permet de penser que le même objet aurait été aperçu par des témoins ne se connaissant pas. Seule la couleur gris métallisé serait pratiquement l'unique élément commun aux deux descriptions, encore que dans les conditions de visibilité essentiellement différentes à Ghlin et à Tirlémont on peut raisonnablement supposer que la similitude ne soit pas évidente. Autre trait commun à noter éventuellement : tout comme dans bon nombre de cas, ces événements n'ont été aperçus que par des témoins isolés. Soulignons encore un dernier détail curieux concernant l'observation de Tirlémont : bien que le couple observa attentivement l'objet stationnaire dans le ciel durant dix minutes environ, Mme Garin ne put, lors de l'enquête, en décrire avec précision la partie arrière alors que le reste de sa description fut suffisamment détaillée. Ce n'est pas la première fois qu'une telle lacune apparaît dans un témoignage.

Jean-Luc Vertongen.

AVIS

Le samedi 3 avril prochain, à 15 h 00, dans la salle de la Maison du Soldat, 18 Boulevard de l'Yser, à Charleroi, la SOBEPS donnera sa conférence de présentation générale du phénomène OVNI. Cette conférence s'adresse à des profanes en ufologie, à tous ceux qui connaissent encore mal le phénomène OVNI. Il y est question des caractéristiques principales des observations, des catégories d'objets et de l'évaluation des diverses hypothèses qu'on peut proposer pour expliquer le phénomène.

Si vous êtes un fidèle lecteur d'Inforespace, vous n'y apprendrez rien de neuf, mais si vous avez quelques amis encore réticents à admettre la réalité des OVNI, voilà un rendez-vous à leur proposer. (Entrée : 30 FB).

Au cours des mois d'été de 1965, de mystérieux objets volants avaient été observés dans le ciel au sud du Dakota, de l'Oklahoma et même à la frontière mexicaine.

Les témoins qui les ont observés à travers de puissantes jumelles, rapportèrent qu'ils avaient la forme d'un œuf ou d'une tortue de mer, qu'ils volaient en formation, effectuaient des mouvements brusques et changeaient de couleur.

Comme une foule d'autres personnes éparpillées dans le sud-ouest des Etats-Unis d'Amérique, les Smith observèrent également ce très curieux spectacle. Intrigués par ce que les stations de radio et les journaux locaux publiaient en première nouvelle, ils décidèrent de voir « leur » OVNI durant la nuit suivante.

Alors qu'ils se trouvaient dans la cour arrière de leur maison à Tulsa, à une heure avancée de la nuit, ils aperçurent soudain des objets dans le ciel. Fascinés, ils les suivirent des yeux : les objets se déplaçaient à vive allure, volant à basse altitude, du nord vers le sud. Mais dans l'excitation et la tension générale, ils oublièrent une chose très importante... l'appareil photographique !

Aussi, le lendemain soir, sous un ciel dégagé et étoilé, et sous une lune terne, le jeune Alan Smith, âgé de 14 ans alors, se trouvait une fois de plus dans la cour arrière de la maison, mais cette fois muni d'un appareil photographique. Il était accompagné de son père, vérificateur de moteurs à turbines à l'« American Airlines » à Tulsa, de sa sœur et son beau-frère et de Daryl Swimmer, fils d'un voisin de la famille. A environ 1 h 45 du matin, le lundi 2 août 1965, Alan braqua son petit appareil « Boy-Scout » (620) chargé d'un film Kodacolor X et prit une photo.

L'objet qu'ils avaient observé avait l'aspect d'une boule de lumière, environ la grosseur d'un ballon de basket ou de football. Il se déplaçait lentement et changeait de couleur, passant du blanc au rouge et au bleu-vert. La lumière de l'objet clignotait en même temps qu'il émettait un son très plaintif. Au fur et à mesure que le son s'intensifiait, la lumière devenait plus brillante. Lorsque l'objet fut presque à la verticale au-dessus de lui, Alan leva son appareil photographique et poussa sur le déclencheur. Il ne prit qu'une seule photo car, comme il devait le déclarer plus tard, il faisait trop noir et il ne put réarmer son appareil.

Environ une semaine plus tard, le temps pour lui d'achever son film, il l'envoya au magasin d'appa-

reils photogra
per. Lorsque
tients s'empre
ne fut pas le
qu'aucune de
volant». Déconcertés,
négatifs et n
avait oublié
il y avait un
tinguait un o
ou quatre co
Ils décidèrent
pour le faire
ils purent d
avaient obse
les Smith n'a
lumière au-d
graphique a
des détails.
jaune, bleu
détachait ne
Malheureuse
cette photo

Etude sur les effets physiologiques et psychologiques provoqués par les OVNI (1)

Nous avons annoncé dans notre éditorial du n° 25 que notre revue serait ouverte à quiconque, chercheur privé ou groupement, aurait des réflexions originales à présenter dans le cadre de l'étude scientifique du phénomène OVNI.

Nous offrons cette fois nos colonnes au Detector S.I.D.I.P., société d'investigation scientifique dans l'inconnu ou le moins bien connu ainsi qu'elle se définit elle-même. Les recherches de ce groupe se situent au niveau de l'étude des OVNI et des sciences connexes telle la parapsychologie. Le Detector S.I.D.I.P. considère l'ufologie comme une science de carrefour qui pourrait permettre une meilleure compréhension des êtres humains, tant au point de vue physiologique, qu'en ce qui concerne la psychologie et la sociologie. Formé d'universitaires, ce groupement souhaite en outre que les milieux scientifiques de diverses disciplines s'occupent au plus tôt de l'étude des OVNI.

I. Les interactions des OVNI avec le milieu terrestre peuvent se jouer au niveau des êtres humains. Ainsi la rencontre rapprochée d'un témoin avec un OVNI est susceptible de provoquer dans 25 % des cas environ des modifications des états psychologiques et physiologiques de sa santé.

En compulsant les multiples rapports d'OVNI, le lecteur découvrira les diverses et nombreuses maladies dues à une observation du type RR2 (classification Hynek). En fait, la diversité de ces effets sème la confusion chez le chercheur. Trois catégories de troubles sont à envisager : les effets physiologiques purs (les lésions organiques), les effets psychologiques purs et les effets psychosomatiques.

1° **les effets physiologiques purs** : ils comprennent les brûlures (du premier, deuxième ou troisième degré); les maux de tête, les nausées et les migraines; les troubles oculaires (cela va du simple picotement aux yeux à la cécité temporaire, en passant par l'éblouissement); les effets cutanés ou dermiques comme l'apparition de taches autour du nombril (cf. l'affaire de Falcon Lake); les picotements et les fourmillements (que beaucoup de gens associent avec la paralysie); les torpeurs, somnolences anormales; les pertes de poids; la paralysie provisoire (bien qu'elle puisse être rangée dans la catégorie suivante); la MORT (très rare !).

2° **les effets psychologiques purs** : chocs nerveux; hypnose du sujet, 2 cas sur 100; somnambulisme, perte de notion spatio-temporelle, diminution des facultés de la perception; amnésie; insomnie, cauchemars ou envie irrésistible de dormir; et surtout la peur et l'angoisse subséquents (28 % des cas).

3° **les effets psychosomatiques** : ulcères à l'estomac; surdité et cécité sans lésion des nerfs; aphasie (incapacité d'expression orale); tremblements; troubles digestifs.

Il s'agit ici de troubles qui ont été retrouvés à plusieurs reprises dans les témoignages. La méthode d'investigation choisie se base sur la statistique. D'une part, on étudie 100 cas où des troubles

de santé sont mentionnés, ce qui permet de dresser des courbes en fonction de la distance par exemple; d'autre part, on tire 100 cas au hasard, qu'il y ait effets pathologiques ou non et on peut mener dès lors des tests d'hypothèse statistique (tests KHI carré).

II. Il existe des facteurs associés à la genèse des troubles de la santé des témoins d'OVNI. Ce sont les tests d'hypothèse qui permettent de déterminer si tel ou tel critère influe sur le critère « effets sur la santé des témoins ». Quatre critères méritent l'attention parmi de nombreux : l'utilisation de rayons, la proximité d'un OVNI, la présence d'humanoïdes et la peur et l'angoisse.

1° **Utilisation de rayons** : dans 20 % des cas, des rayons de couleur et d'intensité variables sont décrits par les témoins; il est intéressant de constater que, parmi ces 20 %, 19 de ces rayons ont induit des troubles de santé. Si on raisonne statistiquement, cela signifie que, sur 10 millions de séries de 100 cas, une seule rejettera l'hypothèse de dépendance entre critère « utilisation de rayons » et « troubles de santé ». Bref, le hasard n'y est pour rien dans cette dépendance entre critères.

Il est important de ne pas confondre ces mystérieux rayons avec les faisceaux de lumière cohérente si souvent rapportés par les observateurs d'OVNI : la propagation des rayons à effets psychophysiologiques évoque plutôt la lumière normale. On pourrait se demander s'il existe une corrélation entre ces rayons et les ondes électromagnétiques, autrement dit les couleurs de rayons observés correspondent-elles avec les effets que l'on attend de lumières électromagnétiques de même couleur ? Voici l'action des rayons selon leur couleur :

- **Blancs** (49 % des cas)
 - troubles de la vue
 - nausées
 - perte de poids
 - brûlures légères
 - hypnose

- amnésie
- **Bleus ou violets** (24 % des cas)
 - perte de poids
 - hypnose
 - amnésie
 - douleurs (membres)
 - apparition de taches jaunes ou bleues sur le corps
 - paralysie
- **Rouges** (23 % des cas)
 - troubles de la vue
 - hypnose
 - douleurs (tête, reins)
 - brûlures (1^{er} et 2^e degré)
- **Verts** (2 % des cas)
 - douleurs généralisées
 - perte de poids
 - apparition de taches sur le corps
 - nausées
 - brûlures graves
 - mort par leucémie ou aplasie médullaire (destruction des cellules souches sanguines)
- **Oranges** (1 % des cas)
 - éruptions cutanées (érythèmes)
 - paralysie
- **Jaunes** (couleur souvent associée au blanc par les témoins)
 - mêmes effets que pour les rayons blancs.

D'après les connaissances de la médecine, on peut dire qu'il y a une certaine corrélation avec les effets dus aux rayons électromagnétiques. Seulement, il faut formuler des restrictions. On remarque tout d'abord que les cas de paralysie, d'amnésie et d'hypnose se retrouvent pour différentes couleurs : la longueur d'onde semblerait donc n'avoir aucun effet spécifique. A vrai dire, c'est plutôt la forte intensité lumineuse du rayon qui importe. Cependant, de prime abord, ces effets psycho-physiologiques ne s'expliquent pas par l'utilisation de lumière électromagnétique.

Les maladies provoquées par les rayons verts sont les plus graves et ne correspondent pas à l'action que peut avoir une onde électromagnétique de 500 nm (couleur verte). Ces effets ressemblent plus à une contamination radio-active, par exemple. L'ennui est que le compteur Geiger n'a rien décelé d'anormal ; en outre, ce genre d'examen n'est pas toujours pratiqué.

On pourrait considérer aussi l'hypothèse selon laquelle des rayons visibles sont utilisés en association avec des ondes non visibles (rayons X, rayons

de l'ultraviolet lointain). Le troisième obstacle à l'hypothèse des rayons électromagnétiques se présente comme suit : les effets psycho-physiologiques décrits nécessitent au minimum un temps d'irradiation de 4 heures, ce qui n'est pas compatible avec les témoignages. Ou alors il faut admettre que ces lumières sont très intenses et très concentrées.

2° Proximité d'un OVNI : la présence rapprochée d'un OVNI provoque les effets suivants :

- a) effets dus à la peur : anxiété, insomnies, maladies psychosomatiques ;
- b) effets électriques : chocs (décharges électriques), picotements, fourmillements ;
- c) effets dus à la chaleur : transpiration, sensation de chaleur, brûlures ;
- d) autres effets : torpeur, apathie, sommeil, engourdissement, frissons, paralysie, inconscience.

Les symptômes décrits font penser aux effets des ions atmosphériques positifs. Les médecins ont remarqué à quel point l'ionisation aérienne était susceptible d'influencer la santé de tous les jours. Dans les hôpitaux soviétiques, des appareils à ionisation négative sont utilisés afin d'assurer une meilleure convalescence des maladies (documentation du Negative Ionisation Center). En ce qui concerne l'effet des ions atmosphériques, on peut dire en bref que les ions positifs produisent des effets néfastes et les ions négatifs des effets favorables. Ainsi, les ions négatifs augmentent de façon nette la résistance à la fatigue, améliorent le tonus musculaire, donnent un meilleur sommeil, induisent une plus grande relaxation musculaire et mentale et diminuent le seuil d'excitabilité du système nerveux moteur (donc meilleur contrôle du système nerveux). Les ions positifs provoquent des nausées, des vomissements, des pertes de conscience, une irritabilité et une angoisse croissantes. Il est aisé de constater que ces effets correspondent avec ceux dus à la proximité d'un OVNI.

L'hypothèse d'une ionisation de l'air par les OVNI est séduisante. Elle cadre bien avec le phénomène dans son ensemble. De nombreux témoignages font allusion à une présence d'électricité statique en l'air. On a pu déceler sur les traces d'atterrissages présumés des ions positifs. Une ionisation implique des phénomènes électromagnétiques. Or les OVNI sont repérés par des détecteurs magnétiques. Il existe une corrélation entre variations du champ magnétique terrestre et vague d'OVNI. Il ne faut pas négliger non plus les cas où les témoins men-

tionnent une odeur soit de soufre (par formation d'oxyde de soufre, noter que la foudre a le même effet). Certains problèmes OVNI étudiés ces hypothétiques hydrodynamiques.

3° Présence d'humains : on constate par les énoncés placés devant un OVNI le même acabit à plusieurs personnes de santé qu'une situation laisse la porte plus folles. Ainsi, les humanoïdes cernés pour la santé humaine émaneraient des effets sérieux : le fait qu'un facteur important psycho-physiologique des effets sont provoqués par quelconque.

4° Peur - angoisse : les effets ressortis de ce critère (seuil 10-7) sont trois catégories de personnes prenant : on s'attache à l'importance pour les pures et psycho-physiologiques connaître que la perte de poids, a été inclus dans les logiques pures, aller du côté psychologique commande actuellement point les maladies.

On peut décrire

- a) la peur viscérale ; les poils se hérissent ; la guine augmente ; mis en veilleuse ; s'élève ; toutes choses parer le sujet encore au réflexe ;
- b) la peur devant l'OVNI ; d'accord pour rater est facilement étonné et neuf et soudain de quels para-

troisième obstacle à
romagnétiques se pré-
psycho-physiologiques
mum un temps d'irra-
n'est pas compatible
alors il faut admettre
intenses et très con-

présence rapprochée
fets suivants :

xiété, insomnies, mala-

cs (décharges électri-
millements;

transpiration, sensation

athie, sommeil, engour-
dysie, inconscience.

t penser aux effets des

s. Les médecins ont re-

ation aérienne était sus-

nté de tous les jours.

ques, des appareils à

lisés afin d'assurer une

s maladies (documenta-

Center). En ce qui con-

phériques, on peut dire

s produisent des effets

s des effets favorables.

mentent de façon nette

méliorent le tonus mus-

sommeil, induisent une

culaire et mentale et

ilité du système nerveux

ntôle du système ner-

voquent des nausées,

tes de conscience, une

croissantes. Il est aisé

ets correspondent avec

un OVNI.

on de l'air par les OVNI

ien avec le phénomène

breux témoignages font

d'électricité statique en

es traces d'atterrissages

Une ionisation implique

agnétiques. Or les OVNI

ecteurs magnétiques. Il

re variations du champ

ague d'OVNI. Il ne faut

cas où les témoins men-

tionnent une odeur soit d'ozone (effet d'ionisation)
soit de soufre (parfois l'ionisation de l'air induit la
formation d'oxyde d'azote, d'où l'odeur piquante;
noter que la foudre en boule est susceptible du
même effet). Certains physiciens intéressés au pro-
blème OVNI étudient la propulsion éventuelle de
ces hypothétiques engins à partir de la magnéto-
hydrodynamique.

3° **Présence d'humanoïdes** : il est troublant de
constater par les études statistiques qu'un témoin
placé devant un humanoïde ou autre entité du
même acabit a plus de probabilité d'avoir des trou-
bles de santé qu'un autre témoin. Cette observa-
tion laisse la porte ouverte aux spéculations les
plus folles. Ainsi, certains pourraient penser que
les humanoïdes contiennent des germes nocifs
pour la santé humaine ou alors que de leurs corps
émaneraient des rayonnements dangereux. Plus
sérieux : le fait que la présence d'humanoïdes est
un facteur important dans la genèse des effets
psycho-physiologiques laisserait penser que ces
effets sont provoqués de façon **délibérée** dans un
but quelconque.

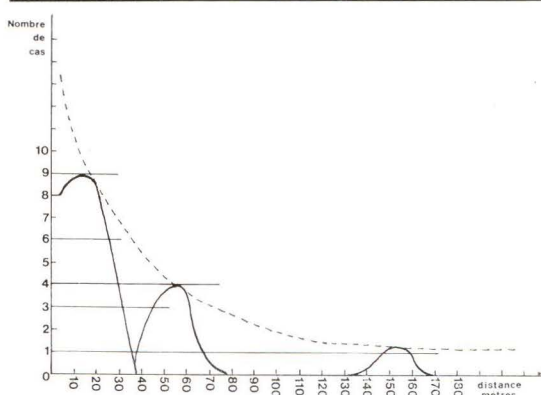
4° **Peur - angoisse** : les tests d'hypothèse statisti-
ques font ressortir avec éclat l'importance de ce
critère (seuil 10-7). Ce facteur est présent dans les
trois catégories de troubles de santé. Ceci est sur-
prenant : on s'attendrait plutôt à une plus grande
importance pour les catégories psychologiques
pures et psychosomatiques. Il faut toutefois re-
connaître que la paralysie, les picotements, les
pertes de poids, les nausées et maux de tête ont
été inclus dans la catégorie des effets physio-
logiques purs, alors qu'ils peuvent parfois se ran-
ger du côté psychosomatique. D'ailleurs on se de-
mande actuellement en médecine jusqu'à quel
point les maladies ne sont pas d'ordre psycholo-
gique !

On peut décrire globalement trois types de peur.

a) la peur viscérale : peur de l'instinct de conser-
vation; les poils se hérissent, la coagulabilité san-
guine augmente, le système digestif et sexuel est
mis en veilleuse tandis que le rythme cardiaque
s'élève; toutes ces réactions ont pour but de pré-
parer le sujet soit la fuite, soit à l'attaque, ou
encore au réflexe de la simulation de la mort.

b) la peur devant l'inconnu : tout le monde est
d'accord pour reconnaître que ce qui est nouveau
est facilement effrayant; en présence d'un élément
neuf et soudain, on se demande en fonction
de quels paramètres il faut réagir; ainsi faut-il

Graphique I



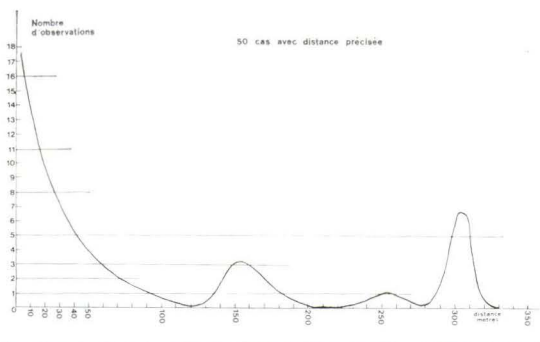
contrôler et inhiber ses réflexes de peur viscérale
parce que le stimulus serait inoffensif pour la sur-
vie ? Sur un champ de bataille on voit plus ou
moins ce qu'il faut faire : fuir ou se protéger. De-
vant un OVNI, les humains sont perdus. Ils ne
savent pas en effet quelle attitude va adopter
l'engin inconnu et bizarre, ce qui accentue la peur
et l'angoisse premières, nées du face à face initial.
c) la peur de type psychanalytique : voir plus loin
les explications sur le sentiment d'inquiétante
étrangeté.

III. La paralysie

Les effets de paralysie constituent à peu près 30 %
des effets psycho-physiologiques. Souvent la para-
lysie du témoin se déclenche lorsqu'un rayon lu-
mineux intense est braqué sur sa poitrine. Il existe
des cas réfractaires à cette constatation : parfois
la paralysie survient **avant** que le rayon lumineux
ne soit utilisé; dans d'autres circonstances, le
témoin est immobilisé **après** que le rayon se soit
éteint. Admettons comme prototype le cas général:
la paralysie associée aux rayons lumineux.

Une des constatations les plus étranges dans l'étu-
de des effets des OVNI sur la santé des témoins
est que plusieurs personnes en présence du même
« engin » ou du même rayon lumineux ne subissent
pas des effets identiques et que ceux-ci peuvent
parfois être diamétralement opposés. Ainsi, on lit
dans la revue OURANOS n° 12, p. 16, que deux
témoins face à un même OVNI ont réagi de façon
très différente lorsqu'un rayon fut dirigé vers eux :
l'un prit le parti d'une fuite éperdue tandis que
l'autre fut paralysé ! Ce sont des témoignages de
ce genre qui semblent exclure une action physique
et spécifique de ces « rayons science-fictionnistes ».

Graphique II



On retrouve de nouveau le critère de la présence d'humanoïdes. Il y a deux fois plus de cas de paralysie avec humanoïdes que sans (58 % - 28 %). De plus la présence de ces entités augmente la violence et la fréquence de la riposte.

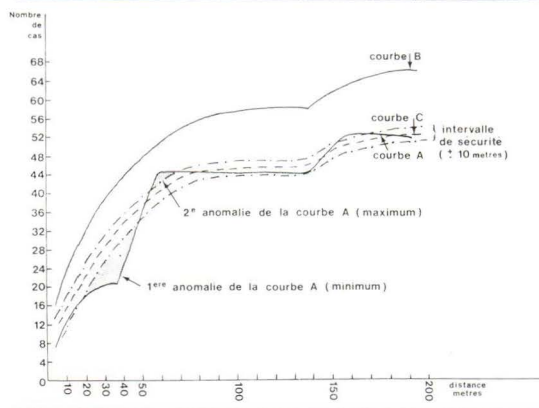
M. Jean-Luc Jorion à qui l'on doit la mise en évidence du critère de la présence d'humanoïdes et de l'utilisation des rayons a mené une intéressante étude des cas de paralysie en fonction de la distance. Il est nécessaire de préciser au préalable la difficulté de trouver des témoignages qui précisent la distance entre témoin et OVNI, d'où les seuls 18 cas utilisés.

D'après l'examen du graphique I, on constate qu'il y a des minima à 35 mètres et à l'intervalle 80-130 mètres pour lesquels aucune paralysie n'est observée. Pour attribuer une valeur à cette courbe, il convient de la comparer à la courbe du nombre d'observations en fonction de la distance la plus proche entre le témoin et l'objet (courbe de proximité).

La courbe du graphique II présente deux parties : une diminution exponentielle de 0 à 100 mètres et une partie plane de 100 à 300 mètres entrecoupée de pics à 150, 250 et 300 mètres. La diminution exponentielle dépend de deux facteurs :

- l'échantillonnage : il s'agit ici d'un catalogue d'atterrissages et de rencontres rapprochées; cela élimine pratiquement toute observation à plus de 300 mètres ;
- la précision du témoignage : elle diminue avec la distance; c'est pour cette raison que le nombre de témoignages avec une évaluation précise de la distance diminue en fonction de celle-ci; ce dernier point est responsable des pics de la seconde

Graphique III



courbe; en effet, à partir de 100 mètres l'évaluation des distances devient floue et l'écart d'erreur augmente en exponentielle positive, d'où le retour du témoignage à des chiffres significatifs : 150, 250 ou 300 mètres; nul doute que si l'on disposait des chiffres exacts, les pics subiraient un étalement important.

En tenant compte de ces remarques, il devient possible d'interpréter le troisième pic du graphique I : comme la distance augmente, les témoins arrondissent la distance aux chiffres significatifs. Il reste à déterminer si le minima de 35 mètres et le pic de 55 mètres correspondent à un phénomène réel et assimilable à des échantillons plus grands (ce qui implique l'emploi d'intervalles de sécurité). Le graphique III représente le cumul de nombres de cas de paralysie ou d'observation en fonction de la distance. La courbe A correspond à la paralysie et la courbe B au cas général. Il s'agit dès lors de comparer la forme des deux courbes pour déceler les éventuelles anomalies de la courbe de paralysie. Si celle-ci était normale, la courbe B devrait lui servir de modèle. Toutefois, comme les deux échantillons ne sont pas identiques, il faut adapter une courbe C tirée de la courbe B à l'échantillon des cas de paralysie. Cette courbe optimale est réalisée pour des ordonnées de C égales aux 10/53 des ordonnées de B. Sur le graphique, on observe une bosse négative profonde de centre 35 m et une bosse positive légère de centre 55 m en dehors de l'intervalle de sécurité. La paralysie est donc fonction de la loi générale (diminution exponentielle) mais aussi d'un autre facteur, en fonction de la distance.

D'aucuns se demanderont certainement les agents

de la paralysie. Nous avons ne laissent pas supposer de leur part : la couleur tance et les témoins ré bilité propre. Si ces r action, ils agiraient au dans la partie somato-m la frontale ascendante). Seulement, il serait plu d'une hypothèse pour les effets psychologiques même pour certains eff Il convient de signale paralysie en fonction d 18 cas seulement. Actue be de ce genre est e 32 cas, ce qui est déjà Les cas de paralysie r ment pas tous les dé

Service librairie

L'ouvrage édité par nant disponible.

Œuvre collective écri à cœur de posséder

L'ouvrage est bâti à des chapitres suivant

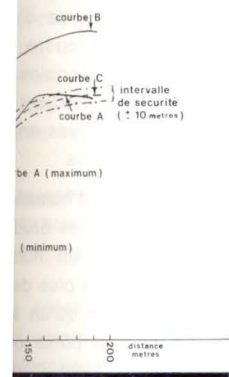
— **l'histoire des OV** les de 1896-97 (US) en masse de juillet grand public et con

— **l'Europe aussi est** de Roumanie, l'esse dernières années; c permanent en Belgi

— **des débuts de** « preuve », qu'elle s grands cas mondia Isabel (Argentine), e

— **quelques réponses** que se posent tous quels sont les moy

— **faisons le point** naît en ufologie, de de recherche en c Réservez dès main compte bancaire n° Pour la France et le



100 mètres l'évaluation et l'écart d'erreur augmentative, d'où le retour du significatifs : 150, 250 ou si l'on disposait des auraient un étalement

remarques, il devient troisième pic du graphique augmente, les témoins aux chiffres significatifs. minima de 35 mètres et ondent à un phénomène échantillons plus grands intervalles de sécurité). le cumul de nombres observation en fonction A correspond à la paralysie général. Il s'agit dès des deux courbes pour anomalies de la courbe de normale, la courbe B de. Toutefois, comme les pas identiques, il faut rée de la courbe B à paralysie. Cette courbe r des ordonnées de C nnées de B. Sur le grande osse négative profonde osse positive légère de l'intervalle de sécurité. ction de la loi générale mais aussi d'un autre distance.

certainement les agents

de la paralysie. Nous avons déjà vu que les rayons ne laissent pas supposer une action spécifique de leur part : la couleur du rayon est sans importance et les témoins réagissent selon leur sensibilité propre. Si ces rayons avaient une réelle action, ils agiraient au niveau du cortex cérébral dans la partie somato-motrice (cellules de Betz de la frontale ascendante).

Seulement, il serait plus intéressant de disposer d'une hypothèse pour la paralysie en accord avec les effets psychologiques et psychosomatiques et même pour certains effets physiologiques.

Il convient de signaler que ces courbes de la paralysie en fonction de la distance reposent sur 18 cas seulement. Actuellement une nouvelle courbe de ce genre est en voie d'achèvement avec 32 cas, ce qui est déjà plus valide statistiquement. Les cas de paralysie ne renferment malheureusement pas tous les détails nécessaires pour une

étude rigoureuse. Ainsi 50 % des témoignages avec paralysie provisoire ne mentionnent pas les paramètres de distance.

A propos de l'intervalle de sécurité, certains lecteurs s'interrogeront sur la validité de ce dernier. Il n'est pas possible de déterminer ici en quelques lignes la méthode pour l'établir. Disons brièvement qu'il faut se baser sur un échantillon-test : on demande à 50 personnes d'évaluer des distances que seuls les expérimentateurs connaissent. L'intervalle de sécurité tel qu'il a été choisi dans cet article est plus sévère que l'intervalle expérimental. De plus, l'intervalle réel varie avec la distance.

(à suivre)

Guy Vanackeren,
Francis Windey.
(Detector S.I.D.I.P.)

Service librairie

L'ouvrage édité par la SOBEPS et intitulé « **Des Soucoupes Volantes aux OVNI** » est dès maintenant disponible.

Œuvre collective écrite sous la direction de notre rédacteur en chef, Michel Bougard, vous aurez tous à cœur de posséder ce livre qui tente de faire le point de l'ufologie.

L'ouvrage est bâti à partir de textes publiés dans les numéros 1 à 24 d'Inforespace et est composé des chapitres suivants :

— **l'histoire des OVNI** : une évocation rapide du passé des OVNI avec les grandes vagues mondiales de 1896-97 (USA) et 1909-10 (Grande-Bretagne et Nouvelle-Zélande), ainsi que les observations en masse de juillet et août 1947, la vague qui allait faire connaître les « soucoupes volantes » au grand public et conditionner les milieux officiels jusqu'à nos jours.

— **l'Europe aussi est visitée** : après avoir discuté de quelques grands cas de France, d'Espagne et de Roumanie, l'essentiel de ce chapitre est réservé aux principales observations belges de ces huit dernières années; ces enquêtes menées par la SOBEPS montrent que le phénomène OVNI est permanent en Belgique et présente des caractéristiques particulières.

— **des débuts de preuve ou de simples confirmations ?** : après avoir défini cette notion de « preuve », qu'elle soit judiciaire ou scientifique, ce chapitre est réservé à la présentation de quelques grands cas mondiaux détaillés : l'affaire Hill, l'observation de S. Michalak, les cas de Trancas, Santa Isabel (Argentine), etc...

— **quelques réponses à de nombreuses questions** : des essais de réponses à ces grandes questions que se posent tous ceux qui ont abordé le phénomène OVNI : pourquoi l'hypothèse extraterrestre, quels sont les moyens de propulsion, pourquoi ne prennent-ils pas contact, etc... ?

— **faisons le point** : dans cet ultime chapitre, la SOBEPS tente de faire le bilan de ce qu'on connaît en ufologie, des diverses explications qui ont été avancées pour ces OVNI et des perspectives de recherche en ce domaine.

Réservez dès maintenant votre exemplaire en virant la somme de **340 FB, exclusivement** à notre compte bancaire n° 210-0222255-80.

Pour la **France** et le **Canada**, uniquement par **mandat postal international**.

Nouvelles internationales

ou « pistolet » et il se
ansole, France). Chacun
asse. Il surprit à 05 h 30
le que les humanoïdes
ions pacifiques. « *Je ne
u tout,* » dira M. Masse.
pourrait s'agir d'une in-
ne pouvons nous pro-
du témoin, mais il dor-
s qui suivirent, soit 10 à
(4)
Nord, USA). Un policier
posé au sol et incliné à
n bruit de sirènes, avec
avait une grandeur non
du champ de vision du
fut plus visible le poli-
avait passé et il semble
pour cette durée. Par la
igué. (5)

le Ile, Réunion, France).
ans, après une étrange
uement d'humanoïdes,
age de la voix et de la
s'aventura sur les lieux
mba en syncope, mais il
il avait peur de redeve-
par un psychiatre qui
nel. (6)

assé en revue quelques
ques font songer à des
veux, car les troubles
semblent fort. Une per-
émotionnel peut souffrir
blocage des reins, une
ire et des troubles car-
s du sommeil, du systè-
de tête sont les plus
s. Beaucoup de témoins
rés par des OVNI. Au
prétend avoir eu braqué
x », nous ne nous ju-
ur en tirer des conclu-
it possible qu'une per-
el, puisse rester immo-
u l'équilibre. Dans le

upes volantes, Jean-Claude
1974, pp. 113-124.
sta Rehn, éd. Folio-Fontein,
cas soumis à la Commis-
it-septembre 1975, n° 147,

langage populaire on dit souvent qu'on a été
« cloué au sol » par une grande émotion et l'image
est correcte.

Une autre preuve que les effets physiologiques
pourraient être d'origine nerveuse est qu'ils dispa-
raissent totalement au bout de quelques semaines
au plus tard et qu'ils n'ont guère de conséquences
néfastes durables pour le témoin; il y a également
absence de traumatismes permanents.

Nous ne pouvons en ce cas que recommander une
très grande prudence aux chercheurs et enquê-
teurs, tout en soulignant qu'il y a réellement des
effets dus à la présence de l'OVNI, ne l'oublions
pas ! Mais ceux-ci sont visiblement plus rares.

Christiane Piens.

Service librairie

— **Les OVNI en URSS et dans les pays de l'Est**,
de Ion Hobana et Julien Weverbergh (éd. Laffont);
enfin disponible en langue française, cet ouvrage
fait le point sur les observations au-delà du Rideau
de fer et vous fera découvrir combien le phéno-
mène OVNI est universel. Un dossier à lire -
440 FB.

Vous pouvez nous commander un exemplaire de
cet ouvrage en versant le montant de la com-
mande, **exclusivement** à notre compte bancaire
n° 210-0222255-80. Pour la France et le Canada,
uniquement par mandat postal international (**ne
pas envoyer de chèque**).

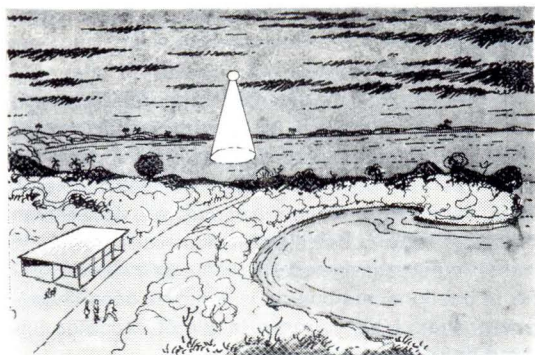
Faisceau lumineux tronqué à Guarapari (Brésil)

Cette observation a été faite par M. Fernando
Cleto Nunes Pereira, à Aldeia (anciennement
Fleixeiras), un hameau touristique situé à quelques
kilomètres de Guarapari (Etat d'Espirito Santo).
C'est dans cette région, en bordure de l'Océan
Atlantique, que la famille Pereira avait décidé de
passer leurs vacances d'été 1975, au mois de jan-
vier (n'oublions pas que nous sommes dans l'hémi-
sphère sud). Mais laissons-le plutôt raconter lui-
même son observation :

« Dans la soirée du 8 janvier 1975, notre première
journée d'été sans pluie depuis notre arrivée le 5
de ce mois, nous étions sortis en compagnie de
Fernando, mon fils âgé de 10 ans, afin d'apprécier
la beauté du ciel et de profiter d'une promenade
rendue plus attrayante encore par l'absence de
tout éclairage artificiel. Vers 22 h 15, alors que
nous regardions en direction d'une crique située
non loin de nous, vers le nord-ouest, une lumière
paraissant être une grosse étoile de couleur légè-
rement jaunâtre fit son apparition. Cette « étoile »
se déplaçait de l'est vers l'ouest, vraisemblable-
ment venue de l'océan puisqu'elle survolait main-
tenant la crique dont la partie la plus large est
d'environ 3 km.

» L'« étoile » se déplaçait à faible altitude (environ
100 m), par 10° d'élévation. Arrivée à hauteur d'une
plage connue pour être fréquentée par des mem-
bres adventistes, nous constatons que la boule
lumineuse émet des petits « flashes » blancs
rappelant ceux des appareils photographiques. Ces
nombreuses et courtes émissions de lumière nous
firent immédiatement penser à celles provenant
d'un avion amorçant une courbe. A ce moment,
mon autre fils Clovis (22 ans), intrigué, vint se
joindre à nous. Ayant rapidement repéré l'objet
lumineux, il déclara que ce devait être un avion
qui s'éloignait, mais continuant son observation,
il se ravisa bientôt et nous déclara que la lumière
ne s'éloignait pas, au contraire, et qu'elle progres-
sait plutôt dans notre direction.

» Quelque peu interloqués par la tournure des évé-
nements, nous constatons ensuite que l'objet s'est
arrêté. Clovis s'écrie : « Un avion ne peut pas
s'arrêter ainsi en l'air ! ». Mon cousin Pietrangelo
(21 ans), étudiant en génie civil, alerté par nos
propos, vint nous rejoindre à son tour. Ayant loca-
lisé l'objet lumineux, Pietrangelo s'exclama :



« Regardes oncle Cleto ! Cela monte à la verticale... cela monte de façon vertigineuse. » En effet, de son altitude initiale, l'objet avait brusquement monté à la verticale, à une élévation de 45° environ.

» Deux minutes s'écoulèrent et l'objet reprit à nouveau sa progression en notre direction, soit en se dirigeant du nord vers le nord-ouest. Pietrangelo par ses cris avait alerté le reste de la famille qui se trouvait encore dans la pièce principale de la maison. C'est ainsi que quatre nouveaux témoins apparurent : Sonia (18 ans), Maria (13 ans), Lucy (12 ans) et Marcio (15 ans). C'est précisément la jeune Maria qui nous fit remarquer que la « lumière venait d'allumer une queue lumineuse »... A cause des petites jumelles que nous utilisions et qui donnaient un fort grossissement à l'objet, nous n'avions pas fait attention à ce nouveau phénomène.

» Ce que je vis alors ressemblait à une sorte de projecteur allumé dont le faisceau était dirigé vers le sol. La lumière émise était d'égale intensité, cela avait la forme d'un grand cône dont la pointe était exactement située au centre de l'« étoile » insolite. La base du cône était nettement circulaire. Bien délimité, tranchant sur le ciel noir, ce cône de lumière blanche avait une hauteur égale au 1/3 de l'altitude de la source.

» D'abord l'objet devait projeter ce faisceau conique dans un plan horizontal, ensuite et suivant un arc de cercle, il le ramena dans le plan vertical. Progressant toujours dans notre direction, l'objet a commencé à émettre ce faisceau à hauteur de la plage où est située la maison de M. Orlando Ferrari, à environ 300 m de notre lieu d'observation. L'altitude de l'OVNI était alors de près de 900 m, ce qui donne une longueur de 300 m au faisceau lumineux conique.

» Quand l'objet s'est approché de la verticale où nous nous trouvions, il a commencé à décrire une courbe vers le sud-sud-ouest. Sans quitter le phénomène des yeux, nous avons alors appelé les propriétaires de la maison, Pedrinho et Josefina, qui purent assister ainsi aux dernières évolutions de l'OVNI. Progressant vers le sud-sud-ouest, il s'éloigna dans le silence le plus complet en émettant à nouveau des « flashes » de lumière blanche. Peu après nous avons entendu une sorte de détonation.

» Alors qu'il avait dépassé la maison, certains témoins affirment que le cône lumineux aurait oscillé, balayant l'espace sur un arc de cercle. L'objet accéléra bientôt et il disparut d'une manière inexplicable. »

Ce rapport nous fut communiqué directement par M. Pereira; traduction : Claude Bourtembourg.

OVNI et panique au Brésil

Les faits qui vont suivre nous ont été signalés par Mme Irène Granchi et sont repris du journal « O Dia » (Rio de Janeiro) des 26 et 30 octobre 1975, ainsi que du « Correio do Povo » du 26 octobre 1975.

Des OVNI sont apparus et ont paralysé des témoins dans les localités de Tururu, Urubumetama et Sao Gonçalo do Amarante (Etat de Ceara). Depuis le début d'octobre 1975, les habitants de ces localités vivent dans l'angoisse et n'osent plus s'aventurer dans les rues après 18 h 00. Un objet étrange se manifeste en effet toujours à la tombée du jour, se déplaçant à très basse altitude et, tout en tournant sur lui-même, il émet des faisceaux de lumière bleue et orange. De très nombreuses personnes furent atteintes par les faisceaux et certaines victimes ont même été hospitalisées. C'est ainsi qu'au moins deux témoins sont entrés à l'« Hospital das Clinicas », souffrant de brûlures du premier et du second degré au visage après avoir été frappés par les rayons de l'OVNI. Ces derniers paralyseraient la personne pendant un certain temps au cours duquel le corps serait soumis à une forte élévation de la température pouvant conduire, comme ce fut le cas, à l'évanouissement.

Le 29 octobre 1975, un de ces objets évolua à faible altitude au-dessus de la ville de Sao Gonçalo do Amarante et déclencha une véritable panique. On vit les gens apeurés courir en tous sens dans les rues de la ville. Le fermier Francisco

Novo rapporte avoir vu une vitesse « incroyable » lumineuse vers le sol : une compagnie de trois personnes apparut. Nous avons observé. Pendant les alentours, ensuite

Selon le propriétaire, l'objet stationna pendant de ses installations. Il commença à émettre des vibrations du sol, un court-circuit et les maisons du voisinage

L'avocat Joao Lucia dans la situation fut vraiment inquiète. Un jour, à un point tel que de la place principale se risquer dehors à pareil a été vu tout dessus de la place comme si ses occupants soit bien vu de tous que l'objet paralysa les personnes qui circulaient

Le même avocat dit que des habitants de la ville demeurant à Fortaleza. « Aujourd'hui, l'enquête Elle avait pris un bain sans ses vêtements. Ce bain de chaleur vers le haut et apeurée bleue qui se déplaça un taillis tellement la température augmenta très vite et Mme Dira couvrit arriva plus morte que à deux taches de sang été trop longtemps

« A quelle heure l'amour de Dieu, pareil » continue les victimes... »

La ville de Tururu de Fortaleza, vécue par la présence. Quand les habitants de Sao Gonçalo do Amarante que. L'église locale de croyants qui

la verticale où
à décrire une
quitter le phé-
lors appelé les
ho et Josefina,
ières évolutions
ud-sud-ouest, il
omplet en émet-
umière blanche.
e sorte de déto-

son, certains té-
ux aurait oscillé,
cercle. L'objet
e manière inex-

directement par
ourtembourg.

été signalés par
ris du journal
6 et 30 octobre
ovo » du 26 oc-

analysé des té-
i, Urubumetama
de Ceara).

es habitants de
sse et n'osent
ès 18 h 00. Un
et toujours à la
basse altitude
émet des fais-
De très nom-
ar les faisceaux
é hospitalisées.
ins sont entrés
ant de brûlures
u visage après
de l'OVNI. Ces
ie pendant un
rps serait sou-
mpérature pou-
à l'évanouisse-

bjets évolua à
e de Sao Gon-
véritable pani-
r en tous sens
nier Francisco

Novo rapporte avoir vu l'objet se déplacer à une vitesse « incroyable » en dirigeant des faisceaux lumineux vers le sol : « J'étais sur la terrasse en compagnie de trois personnes, nous prenions le frais, la nuit était calme. Vers 22 h 00, l'objet apparut. Nous avons couru vers un abri et nous l'avons observé. Pendant deux heures, il a survolé les alentours, ensuite il s'est éloigné. »

Selon le propriétaire d'une station d'essence, l'objet stationna pendant plusieurs minutes au-dessus de ses installations. Alors que l'OVNI avait commencé à émettre des rayons lumineux en direction du sol, un court-circuit général plongea la station et les maisons du voisinage dans l'obscurité.

L'avocat Joao Luciano Gualberto déclara que la situation fut vraiment critique pendant plusieurs jours, à un point tel que les habitants du quartier de la place principale de la ville n'osaient plus se risquer dehors après 18 h 00. Il ajoute : « L'appareil a été vu tous les jours, il stationnait au-dessus de la place principale, à faible altitude, comme si ses occupants voulaient que leur engin soit bien vu de tous; c'est un peu après 18 h 00 que l'objet paralysa par ses rayons plusieurs personnes qui circulaient dans les rues. »

Le même avocat devait rédiger deux lettres pour des habitants de la localité à l'intention de parents demeurant à Fortaleza. En voici des extraits : « Aujourd'hui, l'engin s'en est pris à Mme Dira. Elle avait pris un bain dans la lagune et avait lavé ses vêtements. Ce travail terminé, elle sentit une onde de chaleur s'abattre sur elle; elle regarda vers le haut et aperçu une boule de feu de couleur bleue qui se déplaçait. Elle courut se réfugier sous un taillis tellement elle était apeurée. La température augmenta très fort. La lumière bleue descendit et Mme Dira courut jusqu'à sa maison où elle arriva plus morte que vive. Ses yeux ressemblaient à deux taches de sang et son corps semblait avoir été trop longtemps exposé au feu... ».

« A quelle heure prétendez-vous arriver ici ? Pour l'amour de Dieu, évitez d'arriver la nuit, car « l'appareil » continue à se manifester et à faire des victimes... »

La ville de Tururu qui est située à environ 120 km de Fortaleza, vécut elle aussi des heures troublées par la présence de ces engins volants inconnus. Quand les habitants apprirent l'affaire de Sao Gonçalo do Amarante, beaucoup furent pris de panique. L'église locale fut envahie par une multitude de croyants qui prièrent afin que leur ville soit

débarrassée de ces étranges visiteurs nocturnes. En raison de l'absence de détails complémentaires, nous pouvons difficilement nous prononcer sur ces observations. Nous avons quand même tenu à vous les signaler car c'est à notre connaissance la première fois qu'une telle panique est liée à la présence d'OVNI dans le ciel d'une ville. Et si les faits rapportés sont entièrement confirmés, on la comprend aisément. Dès que des détails nouveaux nous parviendront sur ces observations de l'Etat brésilien de Ceara nous vous en ferons part immédiatement.

**Claude Bourtembourg,
Michel Bougard.**

L'OVNI de Maubeuge du 26 septembre 1975

Toute la presse a repris, avec détails et interprétations simplistes, cette affaire qui recélait le sensationnel tant attendu par certains.

Hélas, le déferlement et le matraquage des divers moyens d'information (par des procédés parfois peu corrects) qui se sont abattus sur la région a amené des témoins éventuels à reconsidérer leurs positions ou même à ne pas se faire connaître.

Des propos mensongers nous ont été prêtés, tels des prélèvements d'échantillons, l'assimilation de cet OVNI allégué à un vaisseau spatial — d'origine extraterrestre bien entendu — venu larguer des soucoupes éclairantes... Tout cela a été avancé gratuitement et contre notre volonté, qui était de rester objectif et prudent; contre nos idées aussi, qui nous amenaient à refuser quelque interprétation que ce soit, immédiate ou ultérieure...

Il est très regrettable, et même préjudiciable, qu'une telle situation se soit instaurée si brutalement, démontrant une fois fois de plus que certaines formes d'information pouvaient gêner, sinon bloquer les enquêtes, et induire un nombreux public en erreur.

L'enquête menée sur cette affaire sera longue, et sa publication ne se fera qu'après des recherches approfondies, pouvant amener des surprises.

Jean-Marie Bigorne.